



COMMUNIQUÉ

N° 8/2020

GROSSEŒUVRE ET SES HAMEAUX

RÉSULTATS DU CONCOURS COMMUNAL DES ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

Tout d'abord, la municipalité remercie et félicite les participants à ce concours. Ainsi que tous les grandisylvains et grandisylvaines qui nous ont tous émerveillés en décorant leurs maisons, leurs jardins sans forcément participer au concours.

En raison du nombre de participants et dans un souci d'équité, les membres du jury ont décidé de réunir l'ensemble des candidatures dans une seule et même catégorie "Façade et jardin décoré".

Le jury a également décidé de ne pas pénaliser un participant dont les haies de son jardin ne permettaient pas de voir ses décorations de la route, comme le stipulait le règlement du concours.

Voici donc les résultats :

1. **FAVAUDON Pascal** remporte un colis de Noël d'une valeur de 45€ ;
2. **CHASSEVANT Alain et Martine** remportent un colis de Noël d'une valeur de 45€ ;
3. **LEAU Abbigaël** remporte un bon cadeau pour un cours d'art floral chez MASHA d'une valeur de 30€ ;
4. **NEHOU Damien** remporte un bon cadeau chez les Cochonnailles de Jérémie d'une valeur de 20€ ;
5. **NONONE Angélique** remporte un bon cadeau chez les Cochonnailles de Jérémie d'une valeur de 20€ ;
6. **CADOT Didier** remporte un bon cadeau O C'Prey d'une valeur de 8€ ;
7. **FAITOUT Saïd** remporte un livre "GROSSEŒUVRE et ses hameaux, d'hier à aujourd'hui ».

Nous remercions également chaleureusement les commerces qui ont eu la gentillesse d'offrir ces lots pour récompenser nos participants.

Nouveaux Horaires!

Durant période
« COUVRE-FEU »

MAIRIE, ouverture au public :

- Le lundi de 14h00 à 17h30
- Le jeudi de 14h00 à 17h30

BIBLIOTHÈQUE

Le jeudi de 16h00 à 17h45.



DETENTION DE VOLAILLES OU D'OISEAUX CAPTIFS

PARTICULIERS DÉTENEURS D'OISEAUX

Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire, mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages



Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection



Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention



SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONTRÔLEZ VOS OISEAUX EN QUANTITÉ ET VOS OISEAUX CAPTIFS
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

Retrouver le formulaire d'inscription sur le site internet Mairie de la commune ou le demander à la Mairie par téléphone au 02.32.37.95.54.



COMMUNIQUÉ

N° 8/2020

GROSSEUVRE ET SES HAMEAUX

PLAN URGENCE CANICULE/GRAND FROID

Inscription au registre des personnes fragiles et isolées



Je soussigné/e (Nom, Prénom),
Souhaite me faire connaître auprès des services de la Mairie pour
bénéficier d'une inscription au registre des personnes fragiles et isolées
(formulaire d'inscription téléchargeable sur le site internet de la
commune ou à retirer en mairie)

Adresse :

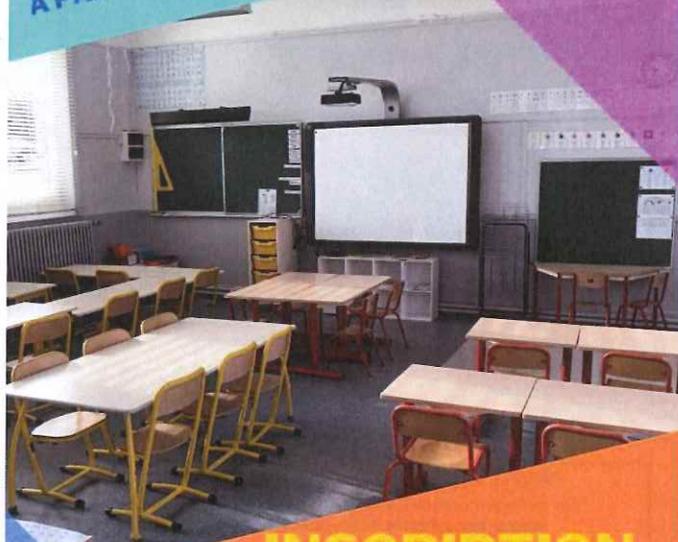
Tél :

Date :

Signature :

Ces éléments seront uniquement communiqués aux services de la préfecture en cas de canicule ou toute autre situation impliquant la mise en œuvre d'un plan d'urgence et/ou d'alerte. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives.

A PARTIR DU 15 MARS 2021



INSCRIPTION SCOLAIRE 2021/2022

Sauf indications contraires, l'inscription des nouveaux élèves se fera sur rendez-vous individuel dans le respect des règles sanitaires.

Pour prendre rendez-vous, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : 0270384w@ac-rouen.fr

BESOIN D'UN BAC OU COMPOSTEUR



Demandez gratuitement la réparation ou le remplacement de votre bac en appelant le 02 32 31 98 51.

Le numéro de votre bac vous sera automatiquement demandé pour toute demande d'intervention. Ce numéro de 8 à 10 chiffres (avec les PO pour certains) se situe à l'arrière du bac en haut de la cuve.

En cas de vol, vous devez fournir une déclaration de vol établie auprès du commissariat de police.

Les bacs sont la propriété de l'EPN. Ils sont affectés à une adresse. En cas de déménagement, vous devez les laisser dans le logement quitté.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le vendredi matin pour les personnes âgées à destination du marché de saint André de l'Eure.

Tarif : 2 euros

Réservation : 02.32.31.92.92.



GROSSEUVRE, le 21 janvier 2021

L'adjoite au Maire,
Marianne MAILLARD

